

# CONCOURS DES COLLÈGES

## L'EUROPE DANS MA COMMUNE

L'EUROPE S'ENGAGE EN BRETAGNE, LE SAVIEZ-VOUS?

[www.maison-europe-rennes.org](http://www.maison-europe-rennes.org)



UN VOYAGE D'ÉTUDE À GAGNER  
« SUR LES PAS DE ROBERT SCHUMAN »



Renseignements : Maison de l'Europe de Rennes et de Haute Bretagne - Centre d'Information Europe Direct  
10 place du Parlement de Bretagne, 35000 RENNES - 02 99 79 57 08 - [projet@maison-europe-rennes.org](mailto:projet@maison-europe-rennes.org)

### Organisation



Maison de l'Europe  
Rennes - Haute Bretagne



### Partenaires



Le concours des collèges « L'Europe dans ma commune » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fonds Européen de Développement Régional.

# LIVRET DE L'ENSEIGNANT

AVEC LE SOUTIEN ET LA PARTICIPATION DU



LA DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE - LA DIRECTION DIOCESAINE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE - ASSOCIATION EUROPÉENNE DE L'ÉDUCATION FRANCE - LES RELAIS D'INFORMATION EUROPE - LE CRÉDIT AGRICOLE 35 - OUEST-FRANCE - KARL ZEISS - LE CONSEIL RÉGIONAL DES NOTAIRES - MCDONALD'S - EUREST - RENNES MÉTROPOLÉ - LA VILLE DE RENNES

#### Organisation



Maison de l'Europe  
Rennes - Haute Bretagne



#### Partenaires



Le concours des collèges « L'Europe dans ma commune » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fonds Européen de Développement Régional.

# SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU CONCOURS	p.4
DESCRIPTION DU CONCOURS	p.6
A – Les différentes étapes du projet	p.6
B - Le déroulement du concours	p.7
<i>I – Le temps des découvertes</i>	p.7
<i>II - La réalisation</i>	p.7
<i>II – Et après ?</i>	p.8
C- Le règlement du concours	p.9
INFORMATIONS POUR FACILITER LA MISE EN PLACE DE CE CONCOURS	p.12
A –La mise en oeuvre du concours	p.12
<i>I – 1<sup>ère</sup> Etape : Contenu des connaissances à transmettre aux collégiens</i>	p.13
• Un peu d’histoire : d’où vient l’Union européenne ?	p.13
• En créant l’Union européenne, quels objectifs avait-on ?	p.14
• Comment a-t-elle répondu à ses objectifs ?	p.16
• Notre Région a-t-elle bénéficié de cette aide ?	p.17
• Quelques autres informations.	P.17
<i>II - 2<sup>ème</sup> Etape : Vérification sur le territoire et présentation des découvertes</i>	p.20
<i>III- 3<sup>ème</sup> Etape : Présentation des engagements de l’Union européenne en Bretagne</i>	p.22
B – Des exemples d’investissements européens en Ile-et-Vilaine	p.24
FICHE D’INSCRIPTION	p.27
FICHE RECAPITULATIVE	p.28

## Organisation



Maison de l'Europe  
Rennes - Haute Bretagne



## Partenaires



Le concours des collèges « L'Europe dans ma commune » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fonds Européen de Développement Régional.

# PRESENTATION DU CONCOURS

L'objectif du Concours à destination des Collégiens d'Ille et Vilaine « L'Europe dans ma commune » est de donner aux élèves l'occasion de chercher dans leur environnement une action soutenue financièrement par l'Union européenne, et de leur demander de la faire connaître.

Ce concours fait partie d'un ensemble d'actions organisées par la Maison de l'Europe - Centre d'Information Europe Direct de Rennes et Haute Bretagne pour **attirer l'attention des jeunes et des adultes sur l'engagement de l'Union européenne dans leur Région.** En effet il est important de connaître précisément ce que l'Union européenne a apporté comme soutiens financiers aux efforts entrepris par les Régions et en particulier par la Région Bretagne pour

- réduire les écarts de développement et de niveau de vie existant en Bretagne, de même que sur l'ensemble du territoire de l'Union européenne,
- favoriser la connaissance mutuelle des peuples européens,
- mais aussi préparer l'avenir des personnes et des Régions.

Ainsi, en ayant conscience de ces soutiens, les jeunes collégiens pourront-ils percevoir la fonction concrète que ses fondateurs ont assignée à ce projet politique européen. En créant l'Union européenne, Robert Schuman et Jean Monnet avec Konrad Adenauer, ont voulu **certes engager notre continent sur le chemin de la paix** en lui faisant tourner le dos à la guerre par le moyen du dialogue et de la démocratie... mais aussi **en créant des conditions de vie et de développement permettant de vivre dignement et en intelligence aux hommes et aux femmes habitant le territoire européen.**

C'est pour faciliter cette prise de conscience, que la Maison de l'Europe invite les collégiens à découvrir par eux-mêmes les chantiers sur lesquels s'est engagée l'Union européenne, et ensuite à en rendre compte : ces jeunes seront donc à la fois les découvreurs et les porte-voix de l'Union européenne en expliquant ce qu'ils ont découvert de son impact sur leur territoire.

Trop souvent cette attention portée par l'Union européenne aux efforts entrepris par nos territoires est méconnue et cette méconnaissance entraîne trop fréquemment une incompréhension qui peut aller jusqu'à son rejet, elle qui depuis plus de 60 ans se construit pas à pas.

**Mais aujourd'hui, compte tenu de la situation du monde et de celle spécifique des Etats membres de l'Union européenne, et face aux objectifs initiaux, des questions sont inévitables.** Il faut les écouter et voir si les réponses, qui ont été apportées, répondent bien aux priorités définies à l'origine de réduction des écarts de développement et de niveau de vie existant en Bretagne, de même que sur l'ensemble du territoire de l'Union européenne, de préparation de l'avenir des personnes et des Régions et du développement d'une meilleure connaissance des Européens entre eux !

## Organisation



## Partenaires



Le concours des collèges « L'Europe dans ma commune » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fonds Européen de Développement Régional.

**Les questions qui se posent sont bien les suivantes :**

- Que fait l'Union européenne pour soutenir les Régions qui cherchent à se développer et à préparer l'avenir ?
- Que fait-elle pour réduire les écarts de développement et de niveau de vie entre les régions et les populations ?
- Que fait-elle pour rapprocher les peuples entre eux et faciliter le dialogue entre eux ?

**Pourquoi, aujourd'hui, nous poser ces questions ?** Peut-être parce que, aujourd'hui, sur notre continent des disparités de développement et de niveaux de vie existent, parce que nous avons de nouveaux défis à relever pour notre planète, parce que nous sommes tellement incertains sur l'avenir qui sera celui des jeunes, parce que nous avons tous besoin de nous sentir appartenir à un ensemble plus grand qui peut nous protéger et nous aider.

Et cet ensemble est aussi l'Union européenne !

**Alors comment aider à prendre conscience de ce sentiment d'appartenance à un ensemble qui peut paraître éloigné ?** Il y a sûrement plusieurs manières d'en prendre conscience. **Ce concours peut être un des moyens** s'il permet aux jeunes de constater de visu que l'Union européenne s'engage dans leur région, soutient les efforts faits pour réduire les écarts de niveau de vie et le développement des régions, pour favoriser la connaissance mutuelle.

**Ce Concours va chercher à faire découvrir à ces jeunes que si l'Union européenne vient jusqu'à eux, c'est que l'Union européenne compte sur eux, et donc qu'elle les considère comme ses citoyens, à part entière. C'est ainsi qu'elle va aider et soutenir des projets que les citoyens et les institutions territoriales auront conçus, car elle sait que ce sont eux qui savent le mieux ce qu'il faut faire pour avancer ensemble vers les objectifs que les responsables des Etats membres ont fixés pour préparer l'avenir de tous.**

Organisation



Partenaires



Le concours des collèges « L'Europe dans ma commune » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fonds Européen de Développement Régional.

# DESCRIPTION DU CONCOURS

## A - Les différentes étapes du projet

Cette action demande une grande préparation, étant donné qu'elle suppose la participation d'enseignants de Collèges qu'il faudra intéresser au bien fondé de cette recherche.

Les principales étapes prévues sont les suivantes :

- **En Janvier - février 2012 : conception du concours et avant-projet d'un livret pour l'enseignant** : définissant les principaux programmes européens qui peuvent avoir une application en Haute Bretagne
- **En Février - mars 2012** : une réunion rassemblant plusieurs professeurs de Collèges intéressés par une telle démarche, avec des représentants du Rectorat, de l'Inspection Académique, de la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique, de l'Association Européenne de l'Education-France, et du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, afin de préciser avec eux le contour et la définition du processus du concours, piloté par la Maison de l'Europe de Rennes et Haute Bretagne.
- **En Avril 2012** : après la finalisation du projet avec les structures ci-dessus désignées, une information plus large à l'ensemble des Collèges sera faite suivie de plusieurs relances, invitant les classes de Collèges à s'inscrire à ce concours.
- **En Septembre 2012** : lancement public du Concours.
- **25 Septembre 2012** : date limite d'envoi du dossier d'inscription.
- **Jusqu'au 10 Novembre 2012** : travail dans les classes.
- **10 Novembre 2012** : date limite de réception des travaux des classes.
- **20 Novembre 2012** : réunion du jury.
- **Autour du 1<sup>er</sup> Décembre 2012** : proclamation des résultats au Conseil Général d'Ille-et-Vilaine où seront présentées aux jeunes Collégiens les nouvelles priorités de l'Union européenne.
- **Du 10 au 12 Décembre 2012** : organisation d'un voyage pour le premier prix et remise de prix à toutes les classes qui auront participé à ce Concours.

### Organisation



Maison de l'Europe  
Rennes - Haute Bretagne



### Partenaires



Le concours des collèges « L'Europe dans ma commune » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fonds Européen de Développement Régional.

## B - Le déroulement du concours

Trois étapes : « le temps des découvertes », « la réalisation des panneaux » et enfin « et après ! »

### I – Le temps des découvertes

Pour que ce Concours permette aux jeunes de comprendre l'action de l'Union européenne, il se déroulera en moments successifs et complémentaires :

- Un premier moment de **présentation de l'histoire de l'Union Européenne et de découverte des différents secteurs dans lesquels l'Union européenne intervient** pour stimuler la croissance, faciliter les échanges, aider les personnes en difficultés et aménager le territoire ; les enseignants présenteront l'Union européenne en indiquant ses objectifs et les moyens mis en place pour les réaliser depuis 1950.
- Ensuite la **vérification sur leur territoire** que certaines actions soutenues par l'Union européenne répondent bien à ces objectifs.

### II - La réalisation des travaux

- La **réalisation des panneaux** présentant leurs découvertes. Sur ces panneaux (70 cm/100 cm) doivent obligatoirement être présentés :
  - l'ouvrage subventionné par l'Union européenne situé sur le territoire
  - le porteur du projet
  - le fonds qui les a subventionnés
  - la justification de ce subventionnement
  - le logo européen (fourni par la Maison de l'Europe)

RECTO	VERSO
 <p>10 000€</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>FEDER</p> 	<p>Collège --- de ---- Classe de 3<sup>ème</sup> ----</p> <p>Xxxx XXX Xxxxx XXX Xxxx XXX Xxxxx XXXX</p>

#### Organisation



Maison de l'Europe  
Rennes - Haute Bretagne



#### Partenaires



Le concours des collèges « L'Europe dans ma commune » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fonds Européen de Développement Régional.

### III – ET APRÈS ?

Il y aura quatre après :

1°/ Après la réunion du jury, une remise des prix aura lieu au Conseil Général d'Ille-et-Vilaine.

2°/ Lors de cette remise des prix, (la première classe aura pour prix un voyage à Scy Chazelle en Moselle, dans le pays de Robert Schuman, et toutes les classes un kit européen), les jeunes seront appelés à présenter ce qui leur paraît être le plus important aujourd'hui à développer pour leur avenir, à en débattre, sachant que ces propositions seront envoyées à la Commission européenne, par le Centre d'Information Europe Direct. Cette séquence pourra être préparée en classe si l'enseignant le juge utile.

3°/ En réponse à leurs souhaits il leur sera proposé de découvrir les objectifs que se fixe l'Union européenne pour les années à venir : « la stratégie Europe 20/20 ».

4°/ Et enfin le voyage pour la classe qui sera primée « Sur les pas de Robert Schuman » à Scy Chazelles et au Luxembourg au mois de Décembre. A leur retour, les Collégiens pourront rapporter quelques impressions de leur voyage sous une forme à définir : interview dans un journal, émission radio...

#### Organisation



Maison de l'Europe  
Rennes - Haute Bretagne



#### Partenaires



Le concours des collèges « L'Europe dans ma commune » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fonds Européen de Développement Régional.



# C - RÈGLEMENT DU CONCOURS

## A - Objet du concours et sa définition

Ce concours a été organisé en vue de faire découvrir aux jeunes collégiens l'action de l'Union européenne dans les Régions et en particulier en Bretagne. Ce concours a pour nom : « L'Europe dans ma commune ! »

La Maison de l'Europe de Rennes et Haute Bretagne demande aux enseignants intéressés par un tel programme d'organiser dans leurs classes ce Concours au cours des mois d'octobre et novembre 2012. Il s'agit d'une action qui s'intègre bien dans « le programme histoire et d'éducation civique » de 3<sup>ème</sup>. Il donne aux Collégiens la possibilité de se rendre compte concrètement de la présence de l'Union européenne dans leur quotidien, de ce que l'Union peut faire localement et comment cela se fait.

Ce concours est ouvert à toutes les classes d'élèves ou groupes d'élèves de 3<sup>ème</sup>, intéressés et pilotés par un enseignant-référent. Ce concours est gratuit.

## B – Le porteur du projet

La Maison de l'Europe - Centre d'Information Europe Direct de Rennes et Haute Bretagne, Association Loi 1901, située 10 Place du Parlement de Bretagne à Rennes, porte la responsabilité de ce projet. Elle travaille en lien avec ses partenaires et avec les Enseignants intéressés pour leur faciliter la mise en place de ce concours.

## C – Les financeurs du projet

Le financement de ce projet est assuré par

- La Commission européenne dans le cadre du FEDER Bretagne
- Le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine
- Et la Maison de l'Europe sur ses fonds propres

## D – L'inscription des candidats

Les classes, ou groupes d'élèves candidats à ce Concours devront s'inscrire avant le 25 Septembre 2012, auprès de la Maison de l'Europe, 10 Place du Parlement de Bretagne 35000 Rennes, par courrier ou par email, selon le formulaire ci-joint.

L'inscription au concours est obligatoire. Elle est gratuite. Elle peut se faire par voie électronique sur le site <http://www.maison-europe-rennes.org> à la rubrique *Concours Collèges*.

Une inscription est valable pour une classe ou un groupe d'élèves mais toujours avec le nom d'un enseignant-référent. Un même établissement peut inscrire plusieurs classes.

## E – Le calendrier du Concours

- Inscription jusqu'au 25 Septembre 2012
- Remise des productions des élèves avant le 10 Novembre 2012 à minuit.

### Organisation



Maison de l'Europe  
Rennes - Haute Bretagne



### Partenaires



Le concours des collèges « L'Europe dans ma commune » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fonds Européen de Développement Régional.

- Réunion du Jury le 20 Novembre 2012
- Proclamation des résultats le 1<sup>er</sup> Décembre 2012.
- Organisation du voyage les 10, 11 et 12 Décembre 2012

## F – Les déroulé du concours dans les classes

Cette action s’inscrit dans une progression :

1°/ Un livret sera remis à l’enseignant-référent, responsable de la classe ou du groupe d’élèves, en vue de lui donner les clés pour l’organisation de ce Concours : processus, contenu des savoirs à transmettre, et informations diverses pour faciliter les recherches des enseignants.

2°/ Tout d’abord, une information sur les différentes politiques européennes qui cherchent à accompagner les projets des Collectivités et leurs objectifs : occasion de définir les mots suivants : cohésion, compétitivité, convergences, coopération...

3°/ Ensuite, appel à rechercher dans leur commune s’il y a eu un investissement européen. Et ceci auprès de la Mairie, du SGAR, du Département au service Europe...

4°/ Organisation de la visite de la réalisation avec la présence du porteur de projet qui devra expliquer pourquoi et comment il a réussi ce projet.

5°/ Le groupe d’élèves devra alors réfléchir à la manière dont ils vont concevoir le panneau (de format 70 X 100 cm) qui rendra compte de leurs découvertes.

Ce panneau, qui devra pouvoir être exposé, devra comporter :

- Le nom de leurs Collèges, son adresse,
- La classe et/ou le nom des élèves ayant participé à ce travail (une photo peut-être !)
- Leur découverte
- Une carte pour situer leur découverte
- Une photo ou croquis de la découverte
- Le nom du fonds qui a participé au financement de ce projet
- Le coût global du projet et le montant de la participation européenne au financement de ce projet, éventuellement les autres financeurs
- La justification de ce financement européen
- Le nom et une photo du porteur de projet s’il le veut bien.
- Et l’avis du groupe sur le projet découvert

## G - La composition du jury

Le jury comprendra

- un représentant de l’Inspection Académique et un représentant de la DDEC,
- deux professeurs de Collèges,
- un membre de la Maison de l’Europe et un membre de l’AEDE-France,
- un représentant du SGAR et un représentant du Conseil Général

Ils se réuniront le 20 Novembre 2012 pour primer deux réalisations

### Organisation



Maison de l’Europe  
Rennes - Haute Bretagne



### Partenaires



Le concours des collèges « L’Europe dans ma commune » est cofinancé par l’Union européenne. L’Europe s’engage en Bretagne avec le Fonds Européen de Développement Régional.

## H – Les critères d'évaluation des panneaux

Les critères d'évaluation des panneaux seront les suivants

- Intérêt du contenu
- Compréhension du sujet et respect des consignes
- Esthétique et originalité du panneau
- Qualité de l'avis du groupe sur ce projet

## I - Les prix et l'organisation de la remise des prix

1°/ Les prix :

- Toutes les classes ayant participé à ce concours recevront un Kit pédagogique.
- Le premier groupe primé sera invité à effectuer un voyage de mémoire « sur les pas de Robert Schuman », à Scy-Chazelles en Moselle les 10, 11 et 12 décembre 2012. Les Collégiens devront avoir une autorisation écrite de leurs parents pour participer à ce voyage qui sera bien sûr présenté aux parents dans le détail.
- Les panneaux réalisés par les élèves seront exposés successivement dans les Collèges ayant participé à ce Concours, s'ils le souhaitent.

2°/ La remise des prix sera faite au cours d'une manifestation publique où seront invités les jeunes, leurs familles et le grand public pour valoriser la présence de l'Union européenne sur notre territoire. Au cours de cette remise des prix, les collégiens qui le souhaiteront pourront proposer leurs vœux pour l'avenir.

## J – L'avenir de ces panneaux

Ils seront réunis à la Maison de l'Europe de Rennes et Haute Bretagne et pourront être la base d'une exposition qui pourra circuler dans le Département pour permettre à d'autres publics de faire ces mêmes découvertes. La gestion de cette circulation sera assurée par la Maison de l'Europe.

### Organisation



Maison de l'Europe  
Rennes - Haute Bretagne



### Partenaires



Le concours des collèges « L'Europe dans ma commune » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fonds Européen de Développement Régional.

# INFORMATIONS POUR FACILITER LA MISE EN PLACE DU CONCOURS

Cliquez sur [www.europe-en-bretagne.eu](http://www.europe-en-bretagne.eu) et vous saurez tout !

## A – LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE MISE EN PLACE DU CONCOURS

Voici, succinctement, quelques informations nécessaires destinées aux enseignants pour faciliter la mise en place de ce concours dans leurs classes. Ce vade-mecum comprendra la description des trois étapes à suivre pour la réalisation de ce concours

### **1ère étape :**

#### **LE CONTENU DES CONNAISSANCES À TRANSMETTRE AUX JEUNES**

Le contenu des connaissances à transmettre aux jeunes

- Quelques aspects de l'histoire de la construction européenne,
- Quelques uns de ses objectifs,
- Quelques unes des politiques qu'elle a mises en place en vue de réaliser ses objectifs

### **2ème étape :**

#### **L'EUROPE S'ENGAGE EN HAUTE BRETAGNE :**

#### **LE TEMPS DE LA DÉCOUVERTE PAR LES COLLÉGIENS**

- Généralités sur les investissements en Bretagne
- Découverte par les jeunes de ces réalisations soutenues par l'Union européenne

### **3ème étape :**

#### **PRÉSENTATION DES ENGAGEMENTS DE L'UNION EUROPÉENNE EN BRETAGNE**

#### Organisation



Maison de l'Europe  
Rennes - Haute Bretagne



#### Partenaires



Le concours des collèges « L'Europe dans ma commune » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fonds Européen de Développement Régional.

## **PREMIÈRE ÉTAPE :**

### **LE CONTENU DES CONNAISSANCES À TRANSMETTRE AUX JEUNES**

Pour aider à comprendre « CE QUE FAIT L'UNION EUROPÉENNE POUR SES RÉGIONS  
EN VUE DE LES RENDRE PLUS MODERNES, DYNAMIQUES ET ATTRACTIVES »

#### **I - UN PEU D'HISTOIRE : D'OÙ VIENT L'UNION EUROPÉENNE ?**

##### **A - L'Europe existe depuis longtemps :**

- ne parlait-on pas d'Europe dans l'Antiquité ? Avec cette légende de l'enlèvement d'Europa, cette princesse phénicienne qui incarne la beauté, la culture et les idées
- pendant la période gréco-romaine, cette Europe, qui bordait la Mer Méditerranée, n'était-elle pas une terre à conquérir ?
- au Moyen-Age n'a-t-elle pas connu des tentatives d'organisations politiques (par exemple l'Empire de Charlemagne) mais qui ont été suivies de fragmentations ?
- la Renaissance et la Réforme n'ont-elles pas été des périodes où tous les Européens vivaient des évolutions artistiques et religieuses qui les ont unis et séparés ?
- les Lumières n'ont-elles pas permis aux européens de définir les valeurs fondatrices de la démocratie ?

Mais, voilà au 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècle, les nationalismes naissants n'ont-ils pas conduit à des guerres fratricides sur ce continent européen, guerres qui se sont étendues au monde entier ?

##### **B - Or que s'est-il passé aussitôt après le désastre de la Seconde Guerre mondiale ?**

Après les désastres causés par ces conflits, des hommes se sont dressés inspirés d'ailleurs par ceux qui, bien avant, et entre les deux guerres mondiales, sentant les dangers de la montée des nationalismes, comme Victor Hugo, Briand... et bien d'autres ont appelé à cesser d'alimenter cette spirale de la haine. Après ce paroxysme qu'a représenté la Seconde Guerre mondiale, trois étapes se distinguent pour que naisse cette initiative qui a changé l'histoire de notre Europe.

- Tout d'abord en 1946, Winston Churchill à Zurich a prononcé un discours appelant à l'union des peuples européens pour résoudre leurs problèmes
- Puis, **en 1948, du 7 au 10 Mai, à la Haye** se sont réunis près de 750 délégués venus de presque tous les pays de l'Europe et quelques observateurs venant des USA et du Canada, sous la présidence d'honneur de Winston Churchill, décidés à créer la Fédération des Etats Unis d'Europe. Ils avaient compris que, désormais pour forger leur avenir, le temps de se combattre était révolu, et que le temps était venu d'agir ensemble et dans le respect de tous, en se basant sur des principes d'éthique

##### Organisation



Maison de l'Europe  
Rennes - Haute Bretagne



##### Partenaires



Le concours des collèges « L'Europe dans ma commune » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fonds Européen de Développement Régional.

politique et économique. C'est ainsi qu'au cours de ce [Congrès de La Haye](#), ils ont créé le [CONSEIL DE L'EUROPE QUI A PROCLAMÉ LA CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME](#), définissant les droits et libertés de tous les hommes.

- Et enfin, le 9 MAI 1950, un évènement totalement nouveau, d'une toute autre nature, se produit et [L'HISTOIRE DE NOTRE CONTINENT A BASCULÉ](#). Ce jour-là, la presse fut invitée au Salon de l'Horloge au Quai d'Orsay à Paris pour une communication de la plus haute importance : Robert SCHUMAN et son conseiller et ami, Jean MONNET, appelaient la France et l'Allemagne ainsi que les autres Etats européens à mettre en commun leur production de charbon et d'acier pour jeter les premières bases d'une Fédération européenne. Ils appelaient à réaliser ensemble cette activité économique commune essentielle pour le redémarrage de l'économie des différents Etats alors détruits. Pour gérer cette activité commune, ils ont pensé tout de suite à mettre en place des institutions qui seraient garantes de la bonne gestion de cette activité. Activité qui selon eux devait être **un premier pas vers une fédération toujours plus étroite entre les peuples et les Etats**. Les bases de notre Union étaient posées.

## C - Et depuis ?

L'Union européenne s'est élargie : en effet les six Etats membres réunis depuis les premières semaines, ont accueilli, en plusieurs étapes, vingt et un autres Etats européens qui ont tous choisi librement d'entrer dans cette Union qui était pour eux le garant d'un état de droit, démocratique, fondé sur le respect et la liberté de conscience de tous et de chacun. Ce choix était vital pour la plupart d'entre eux qui sortaient de l'emprise de régimes autoritaires, non respectueux des libertés. Ces Etats se sont engagés à se transformer pour arriver peu à peu à une Union de plus en plus étroite dans le respect des règles communes que l'Union s'est donnée depuis l'origine.

## II – EN CRÉANT L'UNION EUROPÉENNE, QUELS OBJECTIFS AVAIT-ON ?

L'objectif de cette Union européenne était et est toujours de **garantir la paix sur ce continent** si belliqueux ! Mais pour que la paix soit effective, il faut que règne **un équilibre entre tous, une cohésion territoriale**. Or, compte tenu des écarts de niveaux de vie de ses habitants et de développement de ses Régions, on en était et on en est toujours loin : il y a des catégories sociales qui vivent très difficilement et des Régions qui restent peu développées en Europe. C'est pourquoi tout de suite **cette question a été prise en considération par les institutions européennes et par les chefs d'Etat et de gouvernement. Ils ont ainsi créé des politiques pouvant favoriser cette cohésion territoriale**. Ils ont alors décidé de consacrer une partie de plus en plus importante à cet objectif de réduction des inégalités et de développement régional. C'est ainsi que :

- Dès 1957, le Traité de Rome crée le **Fonds social Européen, le FSE**. Il est le plus ancien fonds structurel européen. Créé « pour améliorer les possibilités d'emploi des travailleurs dans le marché intérieur et contribuer ainsi au relèvement du niveau de vie, avec la volonté de favoriser les politiques de l'emploi, de formation professionnelle, d'adaptation des travailleurs et des entreprises aux évolutions, pour aussi améliorer l'accès à l'emploi, renforcer l'inclusion sociale, lutter contre les discriminations, réinsertion professionnelle... », il utilise 50% des fonds structurels aujourd'hui.

### Organisation



Maison de l'Europe  
Rennes - Haute Bretagne



### Partenaires



Le concours des collèges « L'Europe dans ma commune » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fonds Européen de Développement Régional.

- En 1973, juste après le premier élargissement de l'Union européenne, les disparités régionales s'accroissent, un nouveau Fonds est créé pour aider à la réduction des écarts de développement entre les Régions et **stimuler leur développement**.
- En 1975, est mis en place, après le Sommet européen de Paris, un nouveau **Fonds européen de développement régional, le FEDER**, pour corriger « les principaux déséquilibres régionaux dans la Communauté par une participation au développement et à l'ajustement structurel des régions en retard de développement et à la reconversion des régions industrielles en déclin. » (Article 160 du Traité instituant la Communauté européenne, le TCE) Ce fonds a pour objet de soutenir toutes les actions régionales qui cherchent à « permettre aux régions de valoriser et de moderniser leurs ressources, en particulier par la création d'infrastructures, mais aussi de favoriser tout ce qui va dans le sens de l'innovation et de la connaissance, et l'accessibilité aux services de transports et technologies de l'information et de la communication, enfin la coopération territoriale. »
- En 1986, dans le cadre d'un nouveau Traité, l'Acte Unique Européen, les Etats constituant la Communauté Economique Européenne, la CEE, décident de confier à la CEE la **politique de cohésion économique et sociale** dont l'objectif est de « promouvoir dans l'ensemble de la Communauté un protection sociale élevé... le relèvement du niveau de vie, la cohésion économique et sociale et la solidarité entre les Etats membres. »
- En 1992, le Traité de Maastricht, par son article 161 du Traité de Instituant le Communauté européenne, renforce cette politique qui devient un des principaux objectifs, et qui est définie de la façon suivante dans son article 2 « promouvoir un développement harmonieux, équilibré et durable, des activités économiques, un niveau d'emploi et de protection sociale élevé, [...] la cohésion économique et sociale et la solidarité entre les Etats membres. »
- En 2007, le FEP, **le Fonds Européen pour la Pêche**, succédant à l'Instrument financier d'orientation de la pêche (IFOP) créé en 1993, a été mis en place par le Conseil le 1<sup>er</sup> janvier 2007 pour « accompagner les politiques communes, pour garantir un exploitation durable des ressources aquatiques vivantes, tant sur le plan économique, environnemental que social, pour protéger l'environnement, améliorer la qualité de vie dans les zones côtières maritimes et lacustres, équilibre aussi de la capacité de flotte communautaire »
- et le FEADER, le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural, a été institué dans le cadre du financement de la politique agricole commune, en 2005 « pour soutenir les actions en faveur du développement rural, et en particulier celles qui soutiennent la compétitivité de l'agriculture et de la sylviculture, la gestion des terres l'amélioration de la qualité de vie en milieu rural et la promotion de la diversification des activités économiques. »

Depuis la mise en place de ces Fonds, des plans ont été établis pour pouvoir mener des politiques sur plusieurs années et aujourd'hui nous sommes dans le plan qui s'est déroulé de 2008 à 2013, et nous commençons à penser au plan d'aide pour les années allant de 2014 à 2020.

#### Organisation



Maison de l'Europe  
Rennes - Haute Bretagne



#### Partenaires



Le concours des collèges « L'Europe dans ma commune » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fonds Européen de Développement Régional.

Ce qu'il faut retenir :

**L'Union européenne cherche à être une communauté qui appelle à la solidarité entre les Régions européennes mais aussi à une solidarité élargie au reste du monde.** Elle a initié des politiques pour réduire les écarts de développement entre les Régions européennes mais aussi pour soutenir le développement du reste du monde.

### III – COMMENT A-T-ELLE RÉPONDU À SES OBJECTIFS ?

Aujourd'hui donc, l'Union européenne répond à son ambition de vouloir soutenir les actions de développement et de réduction des inégalités dans les régions européennes de deux façons

- en réservant dans son budget 35% de ses recettes dans le cadre de fonds structurels pour participer au financement des actions mises en place dans les Régions européennes pour réduire les inégalités
- en affinant les objectifs pour répondre aux nouveaux besoins qui surgissent

#### A - Définitions des différents fonds mis à disposition des Etats et des Régions

##### - FEDER

Un Fonds Européen de Développement Régional, le FEDER, a pour but de financer des projets d'aménagement du territoire. Il aide aussi les entrepreneurs et les agriculteurs à s'installer et à moderniser leurs équipements en vue de renforcer la compétitivité et l'attractivité des Régions. Il aide en particulier dans notre Région à :

- favoriser la protection de l'environnement et la prévention des risques
- favoriser l'innovation et l'économie de la connaissance
- valoriser le littoral breton
- favoriser l'accès aux services de transports et de télécommunication

##### - FEP

Le Fonds Européen pour la Pêche, le FEP, a pour but de financer des projets qui contribuent au développement durable de la pêche et de l'aquaculture. Il aide à

- favoriser l'adaptation de la flotte de pêche
- soutenir les projets d'investissements productifs de transformation et de commercialisation des produits de la pêche et de la conchyliculture
- accompagner les projets collectifs en faveur de la conservation des ressources naturelles
- assurer le développement durable des zones côtières de pêche.

##### - FEADER

Le Fonds Européen Agricole de Développement Rural, le FEADER, a pour but de financer des projets qui accompagnent les mutations de l'espace rural et de l'agriculture dans ses composantes sociales, économiques, et environnementales. Il aide à :

- renforcer la compétitivité et les pratiques respectueuses de l'environnement des secteurs agricoles et forestiers
- favoriser la diversification de l'économie rurale

#### Organisation



Maison de l'Europe  
Rennes - Haute Bretagne



#### Partenaires



Le concours des collèges « L'Europe dans ma commune » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fonds Européen de Développement Régional.



- accompagner des initiatives locales de développement territorial
- améliorer la qualité de vie en milieu rural.

#### - FSE

Le Fonds Social Européen, le FSE, a pour but de financer des projets qui contribuent à l'adaptation des travailleurs et des entreprises aux mutations économiques, qui accompagnent les demandeurs d'emploi et encouragent la lutte contre les discriminations. Il aide à :

- accompagner les travailleurs et les entreprises aux mutations économiques
- améliorer l'accès à l'emploi
- renforcer la cohésion sociale et favoriser l'égalité des chances
- développer le capital humain à travers l'amélioration des systèmes d'orientation, d'éducation et de formation.

### IV – NOTRE RÉGION A-T-ELLE BÉNÉFICIÉ DE CETTE AIDE ?

*Pour tout savoir visiter le site [www.europe-en-bretagne.eu](http://www.europe-en-bretagne.eu)*

C'est à cette question que les Collégiens devront répondre en se faisant enquêteurs sur le territoire.

Au total, la Région Bretagne a été soutenue sur près de 25 000 projets depuis 2007, projets pour lesquels les acteurs bretons (Collectivités, Entreprises, Associations, et Institutions) avaient sollicité des financements européens.

En Bretagne, la mise à disposition de ces Fonds s'effectue sous la responsabilité du Préfet de région, en partenariat avec le Conseil régional.

Si on veut trouver le meilleur interlocuteur et s'informer sur

- le FEDER, contacter la Préfecture au Bureau des Affaires européennes, au 02 990 02 17 56
- le FSE, contacter la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du travail et de l'emploi, la DIRECCTE, au 02 99 12 21 83
- le FEADER, contacter la Direction Régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la Forêt, au 02 99 28 22 20
- le FEP, contacter la Direction Interrégionale de la Mer la DIREM, au 02 90 02 69 50

### V – QUELQUES AUTRES INFORMATIONS

#### A- L'Europe crée des Fonds au fur et à mesure des besoins de ses Etats membres

Pour information, l'Union européenne a créé de nombreux autres fonds pour aider et soutenir d'autres projets qui apparaissent progressivement comme

- **le Fonds d'ajustement à la mondialisation**, le FEM, pour aider les personnes qui subissent des dommages du fait des effets de la mondialisation

#### Organisation



Maison de l'Europe  
Rennes - Haute Bretagne



#### Partenaires



Le concours des collèges « L'Europe dans ma commune » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fonds Européen de Développement Régional.

- **le Fond européen de développement**, le FED
- **le Fonds européen d'Investissement**, le FEI, pour fournir des garanties pour le financement à long terme d'investissements en faveur des infrastructures et d'aider à la réalisation de projets des Petites et Moyennes Entreprises...
- **le Fonds d'intégration des ressortissants des pays tiers**, avec la mise en place de politiques d'asile, d'immigration de lutte contre l'emploi et l'immigration clandestine, de contrôle des frontières, de retour et de réadmission des ressortissants de ces pays tiers... avec des fonds spécifiques comme
  - o le Fonds européen pour le retour
  - o le Fonds européen pour les réfugiés
  - o le Fonds pour les frontières extérieures
- **le Fonds de solidarité** de l'Union européenne pour aider les Etats membres qui ont subi des catastrophes naturelles d'importance...

## B- QUELQUES MOTS DONT IL FAUT BIEN COMPRENDRE LE SENS

- **COHÉSION** : avoir le sentiment d'« être attachés ensemble », d'avoir un avenir commun, de notre interdépendance. Vouloir que notre société soit harmonieuse, équilibrée et prête pour faire face à l'avenir.
- **COMPÉTITIVITÉ** : « rechercher, briguer » en un mot « chercher à être bon, compétent ». C'est une politique qui marque la volonté de faire en sorte que les territoires, les entreprises, et les citoyens soient capables d'être performants et attractifs pour arriver à prendre leur place dans les secteurs de la recherche, et de l'innovation, de l'esprit d'entreprise, et de la protection de l'environnement
- **COOPÉRATION** : choisir de s'associer pour trouver les solutions d'avenir, choisir de travailler ensemble. C'est avec les autres, dans l'altérité que l'on réussit
- **CONVERGENCE** : « Aller, d'où qu'on vienne, vers le même objectif » : c'est en Europe un des objectifs premiers qui se concrétise par la volonté de faire avancer les politiques nationales vers des objectifs communs pour arriver peu à peu à l'Union économique et monétaire nécessaire pour assurer la cohésion et la stabilité économique de la Communauté Economique Européenne. Une politique a été définie pour assurer cette convergence des politiques : chaque année les différents Etats membres présentent à la Communauté Economique leur avancée vers les objectifs décidés par tous les Etats membres réunis en Conseil Européen... Par exemple vers la stabilité des prix, ou la situation des finances publiques, les objectifs du développement durable...
- **SOLIDARITÉ** : c'est la volonté de réussir tous ensemble à vaincre des difficultés éprouvées par l'un ou l'autre - « commun à plusieurs de manière que chacun réponde du tout ». La solidarité est le moyen du vivre ensemble en Europe et de nombreuses politiques ont été mises en place pour qu'ensemble les européens soutiennent ceux d'entre eux qui rencontrent des difficultés, comme par exemple les Régions qui subissent des catastrophes naturelles ou des épidémies...

### Organisation



Maison de l'Europe  
Rennes - Haute Bretagne



### Partenaires



Le concours des collèges « L'Europe dans ma commune » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fonds Européen de Développement Régional.

- **SUBSIDIARITÉ** : C'est le souci de veiller à ne pas faire à un niveau plus élevé ce qui peut l'être avec plus d'efficacité à une échelle plus faible, c'est-à-dire la recherche du niveau pertinent d'action publique. C'est aussi la possibilité de se référer à un niveau supérieur lorsqu'on ne peut réussir tout seul. La signification du mot latin d'origine (subsidium : réserve / recours / appuis) reflète bien ce double mouvement, à la fois de non-intervention (subsidiarité) et de capacité d'intervention (suppléance).
- **FONDS** : c'est la somme réservée dans un budget pour financer tel ou tel objectif.
- **CITOYENNETÉ** : instituée afin que les personnes ayant la nationalité d'un des Etats membres de l'Union européenne se sentent appartenir à un même ensemble. Elle se manifeste en particulier au moment des élections, au suffrage universel, des députés au Parlement européen. Pour inviter les citoyens à se rapprocher de l'Union un programme a été institué : « la citoyenneté active »

#### Organisation



Maison de l'Europe  
Rennes - Haute Bretagne



#### Partenaires



Le concours des collèges « L'Europe dans ma commune » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fonds Européen de Développement Régional.

## **DEUXIÈME ETAPE**

### **VÉRIFICATION SUR LE TERRITOIRE**

### **ET PRÉSENTATION DES DÉCOUVERTES**

Il s'agit de trouver dans leur environnement des réalisations soutenues par des fonds européens

#### **I- PRÉPARATION DE LA DÉCOUVERTE**

Tout d'abord identifier un ou deux projets réalisés sur leur territoire, en demandant aux jeunes de s'informer soit dans leurs Mairies soit sur internet. Il est recommandé à l'enseignant d'avoir au préalable contacté :

- un élu ou un fonctionnaire municipal ou communautaire qui puisse répondre aux questions des jeunes
- et le porteur de projet pour qu'il accepte de présenter son projet aux jeunes, soit sur le terrain, soit en classe s'il n'est pas possible d'aller voir la réalisation.

#### **II - DÉCOUVERTE**

C'est le moment de la découverte : après avoir bien identifié le projet qu'ils vont découvrir, (soit par internet, dans la liste jointe, ou par la Mairie ou la Communauté), les collégiens doivent prendre contact avec le porteur de projet pour qu'il puisse leur faire visiter le projet et leur expliquer pourquoi il a décidé de le développer. Prise de photos, situation sur le territoire, impact sur le développement ...

#### **III - REFLEXION SUR CETTE DÉCOUVERTE**

Il s'agit en réalité

- de vérifier si le projet découvert, financé par un des fonds européens, répond bien à un des objectifs de ce fonds définis par l'Union européenne
- d'amener les jeunes à se demander si c'est un bon projet mais aussi s'ils ont eux-mêmes des idées d'actions qui prépareraient encore mieux leur avenir et l'avenir de leur territoire.

#### **IV- REALISATION DU PANNEAU**

Il s'agit de la réalisation d'un panneau de format 70 X 100 cm présenté sous un format rigide pour en faciliter l'exposition. C'est un travail collectif qui doit être réalisé après débat entre tous les jeunes sous le regard de leur enseignant-référent.

##### Organisation



Maison de l'Europe  
Rennes - Haute Bretagne



##### Partenaires



Le concours des collèges « L'Europe dans ma commune » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fonds Européen de Développement Régional.

Celui-ci doit contenir les informations suivantes :

1°/ Au recto

- Leur découverte
- Une carte pour situer leur découverte
- Une photo ou croquis de la découverte
- Le nom du fonds qui a participé au financement de ce projet
- Le coût global du projet et le montant de la participation européenne au financement de ce projet, éventuellement les autres financeurs
- La justification de ce financement européen
- Le nom et une photo du porteur de projet s'il le veut bien.

2°/ Au verso

- Le nom de leur Collège, son adresse
- Le nom de leur professeur-référent
- La classe et/ou le nom des élèves ayant participé à ce travail.

Il est également demandé aux collégiens leur avis sur l'utilisation des fonds européens en répondant par exemple aux questions suivantes : « Est-il utile ? Pourquoi ? Prépare-t-il l'avenir ? ». Une fiche récapitulative du projet accompagnera les panneaux afin de décrire les étapes de création.

Organisation



Maison de l'Europe  
Rennes - Haute Bretagne



Partenaires



Le concours des collèges « L'Europe dans ma commune » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fonds Européen de Développement Régional.

**TROISIÈME ETAPE :**

**PRÉSENTATION DES ENGAGEMENTS**

**DE L'UNION EUROPÉENNE EN BRETAGNE**

Ce sera le moment pour les jeunes de présenter leurs découvertes. Et cette étape se passera en trois temps

**I- ENVOI DES PANNEAUX AVANT LE 10 NOVEMBRE 2012**

Les panneaux devront être remis, avant le 10 Novembre, à la Maison de l'Europe de Rennes et Haute Bretagne, 10 Place du Parlement de Bretagne à Rennes.

**II- RÉUNION DU JURY POUR CLASSER LES RÉALISATIONS**

- Composition du Jury : il sera fait appel à des représentants des différentes institutions et associations parties prenantes de ce concours pour composer le jury. Pour que le jury soit suffisamment représentatif, siègeront au moins 5 personnes parmi les personnalités suivantes qui seront invitées :
  - Un représentant de l'Inspection Académique et un représentant de la DDEC
  - Professeurs de Collèges,
  - Un membre de la Maison de l'Europe et un membre de l'AEDE-France
  - Un représentant du SGAR et un représentant du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine
- Date : le jury se réunira au cours de la semaine 47 de l'année 2012 pour primer les réalisations
- Les critères d'évaluation des panneaux seront les suivants :
  - Intérêt du contenu
  - Compréhension du sujet et respect des consignes
  - Esthétique et originalité du panneau
  - Qualité de l'avis du groupe sur ce projet

**III - REMISE DES PRIX**

Les prix seront proclamés lors d'une manifestation qui sera médiatisée par plusieurs médias : Ouest-France, les hebdomadaires des Communes où les jeunes ont découvert des investissements européens, et des radios. Cette manifestation devrait se dérouler de la façon suivante :

- Tout d'abord les panneaux seront tous exposés et les jeunes qui le souhaitent pourront présenter leurs découvertes en quelques mots
- Ensuite le Président du Jury remettra les prix et félicitera les jeunes

Organisation



Maison de l'Europe  
Rennes - Haute Bretagne



Partenaires



Le concours des collèges « L'Europe dans ma commune » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fonds Européen de Développement Régional.

- Il sera fait ensuite lecture par un des jeunes des réflexions de tous les groupes sur ce qu'ils espèrent pour préparer leur avenir
- Enfin en réponse à leurs vœux il leur sera proposé une présentation des objectifs de l'Union européenne pour 2020, afin qu'ils découvrent à travers cette présentation que l'Union européenne cherche ce qu'elle doit soutenir pour que cette construction continue dans un monde qui se transforme en permanence ; pour qu'elle continue son œuvre de pacification en Europe et dans le monde par la solidarité et l'estime mutuelle.

#### IV- LES PRIX

- **Pour le premier prix** : un VOYAGE DANS LE PAYS OÙ A GERMÉ CE PROJET DE CONSTRUIRE UNE UNION D'ÉTAT ET DE CITOYENS EN EUROPE, À SCY CHAZELLES en Moselle.

Ce voyage devrait durer trois jours. Un bus mènerait les jeunes et leurs accompagnateurs dans le pays de Robert Schuman (670 km) en passant par la Maison de Jean Monnet. Chaque jour aurait un thème :

- Le premier jour ils feraient connaissance avec cette [Maison de Robert Schuman](#) et cette histoire.
- Le lendemain : [de Verdun à la réconciliation franco-allemande](#) un voyage sur les champs de Bataille Gravelotte et Verdun pour montrer d'où est venue cette volonté de changer l'ordre des choses en Europe.
- le troisième jour (90 km) départ vers le Luxembourg, en passant par [Schengen](#) avec un débat sur l'espace Schengen et la question de la libre circulation et des politiques d'intégration
- Retour vers Rennes de nuit (720 km)

Plusieurs activités seront proposées aux jeunes pendant ce séjour : animations linguistiques, travail en groupe sur des thématiques de l'Union européenne, visite du Centre Mondial de la paix, visite du Centre européen de Schengen... Tout ceci sera précisé en octobre prochain.

- **Pour toutes les classes** : un kit Europe

#### Organisation



Maison de l'Europe  
Rennes - Haute Bretagne



#### Partenaires



Le concours des collèges « L'Europe dans ma commune » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fonds Européen de Développement Régional.

## B - DES EXEMPLES D'INVESTISSEMENTS EUROPÉENS

Voici quelques exemples de projets financés par les fonds européens depuis 2007 en Haute Bretagne, retrouvez l'ensemble des projets financés par l'Union européenne sur le site l'Europe en Bretagne !

- **AVAILLES SUR SEICHE** : INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES SUR L'EXPLOITATION  
FEDER – Bénéficiaire : EARL Prime Cado – Pour préserver l'environnement et prévenir les risques naturels – Coût global du projet 203 850 € - Participation européenne : 12 000 €
- **BAIE DU MONT SAINT MICHEL** : PROTÉGER LES ÉLEVAGES CONCHYLICOLES CONTRE LES OISEAUX PRÉDATEURS  
FEP – Bénéficiaire Conseil Régional Conchylicole de Bretagne Nord – Lieu de réalisation Baie du Mont Saint Michel – Coût total du projet 31 957 € - Participation européenne : 15 978 € soit 50%
- **BAIN DE BRETAGNE** : RECYCLAGE DES DÉCHETS ELECTRONIQUES PAR DES PERSONNES EN DIFFICULTÉS  
FSE – Bénéficiaire : Association Mode d'emploi – Lieu de réalisation : Bain de Bretagne 35 – Coût global du projet : 58 663,50 € - participation européenne : 20 046 € soit 34 % du coût global
- **BAINS SUR OUST** : INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR UN BATIMENT À FOURRAGE  
FEDFER – Bénéficiaire le GAEC de Gimbert – Coût global du projet : 176 000 € - Participation européenne : 14 165 €
- **BETTON** : RENOVATION DE L'ÉCOLE ELEMENTAIRE DE LA HAYE RENAUD  
FEDER – Bénéficiaire la Commune de Betton – Coût global du projet : 927 218 € - Participation européenne :
- **EN BRETAGNE** : « BRETAGNE À GRANDE VITESSE »  
FEDER – Bénéficiaire : la Région Bretagne – Lieu de réalisation : la Bretagne – Coût global : 259 000 000 € - Participation européenne : 99 000 000 € soit 38% du coût global.
- **CORPS-NUDS** : INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES SUR LA SALLE DE RÉUNION DES JARDINS BOTANNIQUES.  
FEDER – Bénéficiaire : EARL Rocambole - préserver l'environnement et prévenir les risque naturels – Coût global du projet : 62 879 € - Participation européenne : 6 187 €
- **ETRELLES** : MANAGER DES RAYONS DE PRODUITS FRAIS À ETRELLES  
FSE - Bénéficiaire : Conseil régional pour l'amélioration de l'accès à l'emploi – Coût global du projet : 1 470 621 € - Participation européenne : 35 347 €
- **FOUGÈRES** : AIDER A RETROUVER DU TRAVAIL – CHANTIER D'INSERTION à Fougères  
FSE – Bénéficiaire : Fougères – Coût global : 63 243 € - 16 316 €
- **GENNES SUR SEICHE** : INVESTISSEMENT CHAUFFERIE BOIS POUR LA MAISON DE RETRAITE LA PROVIDENCE DE GENNES SUR SEICHE –  
FEDER – Bénéficiaire SIPIA - pour préserver l'environnement et les risques naturels – Coût global du projet : 286 780 € - Participation européenne : 41 458 €

### Organisation



Maison de l'Europe  
Rennes - Haute Bretagne



### Partenaires



Le concours des collèges « L'Europe dans ma commune » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fonds Européen de Développement Régional.



- **JANZÉ : ORIENTATION PROFESSIONNELLE**  
FEDER – Bénéficiaire : Association J.B. Taillandier Conseil Régional - Amélioration de l'accès à l'emploi des demandeurs d'emplois – Coût global du projet 4 402 724 € - Participation européenne : 72 522 €
  
- **JAVENÉ : INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES**
  
- **LA BOUEXIÈRE : RÉALISATION D'UNE INFRASTRUCTURE DE DÉFENSE DES FORÊTS CONTRE L'INCENDIE**  
FEADER – Bénéficiaire : Groupement forestier de la Rosière – Lieu de réalisation : La Bouexière 35 – Coût global du projet : 19 360 € - Participation européenne : 8 518 soit 44% du coût total du projet
  
- **LA CHAPELLE AUX FITZMÉENS : AIDER A RETROUVER DU TRAVAIL – CHANTIER D'INSERTION**  
FSE – Accompagnement socio-professionnel des salariés en Chantier d'insertion – Coût global du projet 59 400 € - Participation européenne : 20 046 €
  
- **LA GUERCHE DE BRETAGNE : INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES SUR LA SALLE DE SPORTS**  
FEDER – Bénéficiaire : Communauté de Communes du Pays Guerçais - pour préserver l'environnement et prévenir les risques naturels – Coût global du projet : 632 431 € - Participation européenne : 90 447 €
  
- **LA MEZIÈRE : INSTALLATION D'UNE CHAUFFERIE AU BOIS POUR TROIS COLLÈGES**  
FEDER –
  
- **LE VAL D'ILLE : RECONSTITUTION DU MAILLAGE BOCAGER**  
FEADER – Bénéficiaire : Communauté de Communes du Val d'Ille – Lieu de réalisation : Langouët, La Mézière et Vignoc 35 - Coût total du projet 223 762 € - Participation européenne : 111 881 € soit 50% du coût global
  
- **MONT DOL : CONSTRUCTION D'UNE LASSE CONCHYLICOLE ET D'UN PORTE LASSE**  
FEP – bénéficiaire : Les Moulières de Chausey – Lieu de réalisation : Mont Dol 35 – Coût total du projet : 50 274 € - Participation européenne : 4 196 € soit 8%
  
- **PLECHATTEL : INSTALLATION D'UNE CHAUFFERIE BOIS À LA MAISON DE RETRAITE DE PLÉCHATTEL (EHPAD)**  
FEDER – Bénéficiaire AXENTIA – pour préserver l'environnement et prévenir les risques naturels - Coût global du projet : 227 952 € - Participation européenne : 55 988 €
  
- **REDON : DÉVELOPPEMENT DE PÔLES DE LOISIRS ACCESSIBLES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**  
FEADER – Bénéficiaire : Maison du Tourisme du Pays de Redon – Lieu de réalisation : Redon 35 – Coût global du projet : 20 930 € - Participation européenne : 7 644 € soit 36% du coût global
  
- **RENNES : ETUDIER L'EXTENSION DU MÉTRO RENNAIS**  
Bénéficiaire Rennes Métropole – Lieu de réalisation : Métropole rennais – fonds FEDER - Coût total du projet 27 585 000 € - Participation européenne 8 560 000 €
  
- **RENNES : CRÉATION D'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ET COLLECTE SÉLECTIVE**  
FEDER – Bénéficiaire Association Feuille d'érable – Lieu de réalisation : Rennes Métropole - Coût total du projet 99 569 € - Participation européenne 49 105 soit 50% du coût total
  
- **RENNES : ANIMATION D'UN CERCLE DE CRÉATRICES D'ENTREPRISES**  
FSE – Bénéficiaire : CCI de Rennes – Lieu de réalisation : Rennes 35 – Coût total du projet : 35 763 € - Participation européenne : 17 881 € soit 50% du coût global

#### Organisation



Maison de l'Europe  
Rennes - Haute Bretagne



#### Partenaires



Le concours des collèges « L'Europe dans ma commune » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fonds Européen de Développement Régional.

- **RENNES : LA CITÉ INTERNATIONALE DE RENNES**  
FEDER – Bénéficiaire Rennes Métropole – Lieu de réalisation : Rennes 35 – Coût global du projet : 21 600 000 € - Participation européenne : 5 000 000 € soit 25% du coût global
  
- **RETIERS : ENCADREMENT ET ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNELS DES PUBLICS EN INSERTION**  
FSE - Bénéficiaire : Association Le Relais – Cohésion sociale et lutte contre la discrimination – Coût global du projet : 73 841 € - Participation européenne : 40 092 €
  
- **SAINT MALO : ADAPTATION DES TRAVAILLEURS ET DES ENTREPRISES AUX MUTATIONS ÉCONOMIQUES**  
FSE : Bénéficiaire : la CCI de Saint Malo – Coût global du projet : 40 831 € - Participation européenne : 20 415 €
  
- **SAINT AUBIN DU CORMIER : INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES**  
FEDER - - Bénéficiaire l'Espace Loisir et Culture de Saint Aubin du Cormier – Coût global du projet : 29 212 € - Participation européenne :
  
- **SAINT BRICE EN COGLES : RÉHABILITATION DE 12 LOGEMENTS à Saint Brice en Cogles**  
FEDER – Bénéficiaire : Saint Brice en Cogles pour la réhabilitation de 12 logements de La Petite Martinière – Coût global : 277.780 € - Participation européenne : 16 179 €
  
- **SAINT BRICE EN COGLES : INSTALLATION D'UNE CHAUFFERIE DANS LE FUTUR CENTRE AQUATIQUE DU COGLAIS**  
FEDER – Bénéficiaire : Saint Brice en Cogles – Coût global : 292 529 € - Participation européenne : 33 666 €
  
- **SAINT BRICE EN COGLES : AIDER A RETROUVER DU TRAVAIL – CHANTIER D'INSERTION**
  
- **SAINT GILLES : MIEUX GÉRER LES DÉCHETS À RISQUES INFECTIEUX A SAINT GILLES**  
FEDER – Bénéficiaire : SAS Sodicom – Lieu de réalisation : Saint Gilles 35 – Coût global du projet : 1 472 129 € - Participation européenne : 441 638 € soit 30% du coût global.
  
- **SAINT GRÉGOIRE : CONSTRUCTION D'UNE MAISON FAMILIALE HORTICOLE**  
FSE- amélioration de l'accès à l'emploi – bénéficiaire - coût du projet 847 114 € - Participation européenne :
  
- **SAINT GRÉGOIRE : SORTIR DE LA RUE**  
FSE - Bénéficiaire la Sauvegarde de l'enfant - Coût global 356 113 €
  
- **TALENSAC : RÉDUIRE L'UTILISATION DES PESTICIDES A TALENSAC**  
FEADER – Bénéficiaire : SCEA de la Métairie Neuve – Lieu de réalisation : Talensac 35 – Coût total du projet : 23 250 € - Participation européenne : 12 826 € soit 55% du coût total
  
- **VITRÉ : INSTALLATEUR SANITAIRE ET THERMIQUE**  
FSE – Bénéficiaire : GRETA est Bretagne - pour l'amélioration de l'accès à l'emploi – Coût global du projet : 10 888 958 € - Participation européenne 39 375 €
  
- **VITRÉ : FORMATION POUR LES ASSISTANTES DE VIE**  
FSE – Bénéficiaire : AREP JB. Le Taillandier pour l'amélioration de l'accès à l'emploi – Coût global du projet : 581 790 € - Participation européenne : 19 680 €

**En allant vous renseigner à la Mairie de votre Commune,  
vous aurez beaucoup d'autres projets à aller visiter.**

Organisation



Maison de l'Europe  
Rennes - Haute Bretagne



Partenaires



Le concours des collèges « L'Europe dans ma commune » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fonds Européen de Développement Régional.

# Concours des collèves Fiche d'inscription

## « L'Europe dans ma commune »

**Organisé par la Maison de l'Europe - Europe Direct de Rennes et Haute Bretagne  
avec le soutien de ses Relais Europe et la participation du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, le  
Secrétariat Général aux Affaires Régionales, l'Association Européenne de l'Education France.**



NOM ET ADRESSE DU COLLÈGE

NOM DU PRINCIPAL DU COLLÈGE

NOM DU PROFESSEUR RÉFÉRENT

NOMBRE DE COLLÉGIENS PARTICIPANT AU CONCOURS

Le principal ou le directeur, M. ou Mme .....  
en lien avec le professeur-référent, M. ou Mme .....  
inscrit la classe (ou groupe d'élèves) de 3<sup>ème</sup> ..... pour participer au Concours « L'Europe dans ma commune » organisé  
par la Maison de l'Europe de Rennes et Haute Bretagne qui se déroulera entre le 10 et le 12 décembre 2012.

Il a bien reçu le livret de l'enseignant qui décrit le sens et le déroulé de ce Concours et l'a transmis à l'enseignant référent.

Il s'engage

- à expliquer aux parents des collégiens, sur la base de ce document, l'enjeu de ce Concours,
- à faire respecter les échéances précisées dans le Règlement du Concours.

Si la classe ou groupe d'élèves obtient le 1<sup>er</sup> prix, elle s'engage à permettre aux jeunes avec l'accord de leurs parents de  
participer au voyage d'étude « Sur les pas de Robert Schuman » les 10, 11 et 12 décembre 2012.

Fait à ..... le .....

Signatures du directeur et du professeur référent

*Cette fiche doit être envoyée à la Maison de l'Europe de Rennes et Haute Bretagne avant le **25 septembre 2012**, par courriel à [projet@maison-europe-rennes.org](mailto:projet@maison-europe-rennes.org) ou par courrier à la Maison de l'Europe, 10 Place du Parlement de Bretagne, 35000 Rennes. Veuillez adresser copie à [ce.daric@ac-rennes.fr](mailto:ce.daric@ac-rennes.fr)*

#### Organisation



#### Partenaires



Le concours des collèves « L'Europe dans ma commune » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fonds Européen de Développement Régional.

# Concours des collèges Fiche récapitulative « L'Europe dans ma commune »

**Organisé par la Maison de l'Europe - Europe Direct de Rennes et Haute Bretagne  
avec le soutien de ses Relais Europe et la participation du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, le  
Secrétariat Général aux Affaires Régionales, l'Association Européenne de l'Education France.**



NOM ET ADRESSE DU COLLÈGE

NOM DU PRINCIPAL DU COLLÈGE

NOM DU PROFESSEUR RÉFÉRENT

NOMBRE DE COLLÉGIENS PARTICIPANT AU CONCOURS

Nom de la Production : \_\_\_\_\_

Description :  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### 1- Genèse du projet :

Quels arguments avez-vous utilisés pour motiver vos élèves à participer à ce concours?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### 2- Comment l'idée de cette production est-elle née ?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

#### Organisation



#### Partenaires



Le concours des collèges « L'Europe dans ma commune » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fonds Européen de Développement Régional.

### 3- Projet pédagogique

Pouvez-vous nous expliquer l'œuvre que vous nous présentez, à savoir :

Son/ses sens :

---

---

---

---

Son/ses intérêt(s) pédagogique(s) :

---

---

---

Sur les savoirs à maîtriser

---

---

---

Sur l'apprentissage de l'Europe, la sensibilisation à l'Europe

---

---

---

---

Sur la maturité et l'autonomie des élèves

---

---

---

---

Sur les savoirs être des élèves

---

---

---

Pour vous-même ?

---

---

---

Organisation



Maison de l'Europe  
Rennes - Haute Bretagne



Partenaires



Le concours des collèges « L'Europe dans ma commune » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fonds Européen de Développement Régional.

#### 4- Méthodologie

Combien d'heures ont été investies sur cette réalisation ? Pensez à préciser s'il vous plait s'il s'agit d'heures scolaires ou péri scolaires, et dans quelles matières : Comment le travail s'est-il organisé ?

---

---

---

---

De quels moyens avez-vous disposés (Intervenants extérieurs, moyens financiers...) ?

---

---

---

---

Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées ?

---

---

---

---

#### 5- Perspectives

Ce travail aboutit-il sur de nouvelles perspectives (nouveaux correspondants, articles de presse, exposition...)?

---

---

---

---

#### Curiosité... !

La participation à ce concours a-t-elle donné lieu à quelques anecdotes amusantes, étonnantes, dont vous souhaiteriez nous faire part ?

---

---

---

---

#### Qu'avez-vous pensé du thème de cette année ?

---

---

---

---

---

Organisation



Maison de l'Europe  
Rennes - Haute Bretagne



Partenaires



Le concours des collèges « L'Europe dans ma commune » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fonds Européen de Développement Régional.

# CONTACTS

**JEANNE-FRANÇOISE HUTIN**

Présidente

[jf-hutin@wanadoo.fr](mailto:jf-hutin@wanadoo.fr)

**MARIE-PIERRE VEDRENNE**

Chargée de mission

[projet@maison-europe-rennes.org](mailto:projet@maison-europe-rennes.org)

**Maison de l'Europe de Rennes et de Haute-Bretagne**

**Centre d'Information Europe Direct**

10 Place du Parlement de Bretagne

35000 Rennes

02.99.79.57.08

AVEC LE SOUTIEN ET LA PARTICIPATION DU



LA DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE - LA DIRECTION DIOCESAINE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE - ASSOCIATION EUROPÉENNE DE L'ÉDUCATION FRANCE - LES RELAIS D'INFORMATION EUROPE - LE CREDIT AGRICOLE 35 - OUEST-FRANCE - KARL ZEISS - LE CONSEIL REGIONAL DES NOTAIRES - MCDONALD'S - EUREST - RENNES METROPOLE - LA VILLE DE RENNES

## Organisation



Maison de l'Europe  
Rennes - Haute Bretagne



## Partenaires



Le concours des collèges « L'Europe dans ma commune » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fonds Européen de Développement Régional.